

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de la Communauté Urbaine Grand Dijon

Séance du jeudi 28 janvier 2016

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire de séance : M. BORDAT

Convocation envoyée le 21 janvier 2016

Publié le 29 janvier 2016

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 61

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 18

Membres présents :

M. François REBSAMEN	Mme Stéphanie MODDE	M. Patrick ORSOLA
M. Pierre PRIBETICH	Mme Christine MARTIN	M. François NOWOTNY
M. Thierry FALCONNET	Mme Danielle JUBAN	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Patrick CHAPUIS	Mme Lê Chinh AVENA	Mme Florence LUCISANO
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Chantal TROUWBORST	M. Jean DUBUET
M. Rémi DETANG	M. Jean-Yves PIAN	M. Gaston FOUCHERES
Mme Catherine HERVIEU	Mme Océane CHARRET-GODARD	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
M. José ALMEIDA	M. Jean-Claude DECOMBARD	M. Jean-Philippe MOREL
M. François DESEILLE	Mme Anne ERSCHENS	M. Nicolas BOURNY
Mme Colette POPARD	M. Laurent BOURGUIGNAT	Mme Corinne PIOMBINO
M. Michel JULIEN	Mme Catherine VANDRIESSE	M. Jean-Louis DUMONT
M. Didier MARTIN	M. François HELIE	M. Patrick BAUDEMONT
M. Dominique GRIMPRET	Mme Chantal OUTHIER	M. Dominique SARTOR
M. Michel ROTGER	M. Emmanuel BICHOT	Mme Lydie CHAMPION
M. Jean-Patrick MASSON	M. Édouard CAVIN	Mme Michèle LIEVREMONT
Mme Badiaâ MASLOUHI	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	M. Philippe BELLEVILLE
M. André GERVAIS	M. Hervé BRUYERE	Mme Noëlle CABBILLARD
M. Benoît BORDAT	M. Jean ESMONIN	M. Cyril GAUCHER
Mme Anne DILLENSEGER	Mme Sandrine RICHARD	M. Adrien GUENE.
M. Jean-Claude GIRARD	Mme Claudine DAL MOLIN	
M. Patrick MOREAU	M. Louis LEGRAND	

Membres absents :

M. Jean-François DODET pouvoir à M. Patrick CHAPUIS
M. Frédéric FAVERJON pouvoir à Mme Catherine HERVIEU
M. Charles ROZOY pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à Mme Badiaâ MASLOUHI
M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à M. Jean-Yves PIAN
Mme Hélène ROY pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER
M. Georges MAGLICA pouvoir à Mme Nathalie KOENDERS
M. Joël MEKHANTAR pouvoir à M. Jean-Claude DECOMBARD
Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM pouvoir à Mme Océane CHARRET-GODARD
Mme Sladana ZIVKOVIC pouvoir à Mme Christine MARTIN
M. Alain HOUPERT pouvoir à Mme Chantal OUTHIER
M. Yves-Marie BRUGNOT pouvoir à M. Didier MARTIN
Mme Louise BORSATO-MARIN pouvoir à M. Michel ROTGER
M. Jacques CARRELET DE LOISY pouvoir à Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
Mme Céline TONOT pouvoir à M. José ALMEIDA
M. Jean-Michel VERPILLOT pouvoir à Mme Corinne PIOMBINO
M. Damien THIEULEUX pouvoir à M. Laurent BOURGUIGNAT
M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Adrien GUENE.

OBJET : HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME

Délégation de gestion des aides à la pierre pour le logement (parc locatif public et rénovation du parc privé ancien) : approbation du bilan d'activités et de l'avenant de fin de gestion 2015

Le bilan de la Délégation 2015 faisant l'objet de l'avenant de fin de gestion porte sur les éléments suivants.

1.1 - Parc public

La Délégation 2015 du Grand Dijon a reposé sur le **financement de 506 nouveaux logements locatifs répartis au sein de 34 opérations** :

- 324 PLUS et 155 PLAi, représentant 78% de l'objectif 2015 initial,
- 27 PLS.

Cette programmation repose sur un **coût total prévisionnel d'opérations de l'ordre de 71 millions d'euros TTC**.

Les **subventions déléguées par l'État** ont été mobilisées à hauteur de **1 059 925 €**.

Les **subventions du Grand Dijon** afférentes à cette programmation reposent sur un **montant total de l'ordre de 6 millions d'euros**.

A hauteur de 76% (contre un ratio de 80% figurant dans le Programme Local de l'Habitat) du nombre de logements financés (385 logements), cette programmation 2015 se situe sur le territoire de **communes déficitaires au titre de la loi SRU** :

- Dijon : 379 logements,
- Fontaine-les-Dijon : 48 logements,
- Marsannay-la-Côte : 13 logements,
- Saint-Apollinaire : 7 logements.

52 % des logements de cette programmation de financement 2015 seront réalisés en construction neuve sous maîtrise d'ouvrage directe des bailleurs sociaux (261 logements), 36 % résultant d'acquisitions en VEFA au sein de programmes de promotion privées (184 logements) et 12 % relevant d'opérations d'acquisition-amélioration (61 logements).

Il est précisé qu'en raison de retards opérationnels, deux opérations totalisant 105 logements (74 PLUS et 31 PLAi), inscrites en programmation de financement 2015, feront l'objet d'un report en 2016.

67 agréments relevant du Prêt Social de Location-Accession (PSLA) ont été délivrés en 2015 au sein de six opérations situées à Dijon et à Bresse-sur-Tille.

1.2 - Rénovation du parc privé ancien

Les décisions de la Commission Locale d'Amélioration de l'Habitat (CLAH) du Grand Dijon ont porté sur le financement des travaux pour un total de **230 logements**.

208 logements concernent des propriétaires-occupants (PO) dont :

- 144 logements relevant du programme "Habiter Mieux",
- 51 logements relevant des travaux pour l'autonomie et le maintien à domicile,
- 13 logements dans le cadre du traitement du logement indigne.

Ces projets concernent 19 communes du Grand Dijon.

Les dossiers de propriétaires-bailleurs (PB), en locatif à loyer encadré, portent sur 22 logements, dont 21 se sont inscrits dans les dispositions du programme « Habiter Mieux » :

- 21 sont des logements à loyer conventionnés sociaux ou très sociaux,
- 1 logement à loyer intermédiaire.

Les travaux financés relevant des dossiers de propriétaires-bailleurs ont par ailleurs donné lieu au traitement de :

- 18 logements indignes ou très dégradés,
- 3 logements relevant de travaux d'amélioration,
- 1 logement concernant uniquement l'amélioration de la performance énergétique dans le cadre du programme Habiter Mieux.

Cette offre locative se situe sur les communes suivantes :

- 20 logements à Dijon,
- 1 à Chenôve,
- 1 à Plombières-les-Dijon.

L'ensemble de ces opérations porte sur un total de travaux de l'ordre de 4,6 M€ et a mobilisé :

- **2 154 970 €** au titre de l'enveloppe de crédits Anah « droit commun » ,
- **501 534 €** au titre de l'enveloppe de crédits État « Aide de Solidarité Écologique » (programme « Habiter Mieux »).

S'agissant de ses propres aides, en application des dispositions d'intervention en vigueur, les engagements du Grand Dijon, correspondant aux projets financés au titre de la Délégation 2015, portent sur un total de l'ordre de 197 000 €.

Le Grand Dijon a également bénéficié des **subventions de l'Anah destinées aux démarches d'ingénierie, à hauteur de 75 000 €** pour le suivi-animation 2015 de son Programme d'Intérêt Général (PIG) de Reconquête du Parc privé ancien.

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'approuver** l'avenant de fin de gestion 2015 relatif à la Délégation des aides à la pierre pour le logement (parc locatif public et rénovation du parc privé ancien), tel qu'annexé à la présente délibération ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer cet avenant ainsi que tout acte utile à l'exécution de ses dispositions.

SCRUTIN : POUR : 73 ABSTENTION : 2
 CONTRE : 4 NE SE PRONONCE PAS : 0
DONT 18 PROCURATIONS